SOCIAL

Polémique au tennis, une plainte déposée

REIMS Des enfants du Secours populaire, placés par l'ACRAP, sont privés de courts à Géo-André.

Les problèmes se multiplient pour l'Association Croix-Rouge pour l'animation et la promotion. Alors que l'ACRAP, forte de 680 adhérents, se débat pour ne pas être rasée (L'Union du 13 octobre), son président, Jean Monteiro, mène un autre combat : réintégrer treize jeunes privés de tennis au complexe Géo-André. Ces enfants sont confiés par le Secours populaire, qui voit dans cet accès au sport un moyen de *« réduire l'exclusion et les inégalités »*.
Jean Monteiro détaille le dispositif : *« Depuis quatre ans, des jeunes jouent au tennis là-bas. Ils étaient quinze l'an passé, et treize à la rentrée. »* Mais le 17 septembre, le club annonce que le cours ne peut avoir lieu. Le 21, le président de l'ACRAP se rend sur place : *« J'ai constaté que des cours étaient donnés à des enfants, pendant que ceux de l'ACRAP attendaient dehors. »*

Jean Monteiro, de l'ACRAP, a porté plainte contre la Ville et le club de tennis. G.L

L'ACRAP dénonce une "discrimination", la Ville et le club mettent en avant des raisons de sécurité

Suivent des rafales de mails et d'appels entre son association, le club, la Ville propriétaire des terrains et le Comité Marne de tennis. Au final, le 7 novembre, Jean Monteiro porte plainte. Dans sa déposition, il demande au procureur *« d'annuler l'exclusion des enfants de l'ACRAP du Tennis club Géo-André »*. Outre la Ville et le club, la plainte vise l'adjointe aux sports de Reims, la présidente du club et sa fille (chargée des cours), le président du Comité Marne de tennis et le directeur de la REMS.
Pour Jean Monteiro, *« l'expulsion pure et simple de ces enfants est une discrimination à la pauvreté. C'est une affaire de sous. »* Des déclarations que la Ville et le club contestent, mettant en avant des questions de sécurité.
Kim Duntze, adjointe aux sports, à qui nous avons appris le dépôt de plainte, indique : *« Il y a un problème de sécurité : les enfants sont en surnombre sur un court, ce n'est pas sérieux et ça peut être dangereux. Des enfants n'ont pas d'assurance et ils ne sont pas encadrés par un éducateur diplômé. »* Dans un mail, le président du Comité Marne de tennis écrit à l'ACRAP : *« Vous avez exposé des jeunes à des éventuels soucis, en omettant de licencier vos adhérents et donc de les assurer. »*
Kim Duntze décèle aussi un *« problème de pertinence : l'ACRAP veut un créneau le vendredi soir, alors que c'est impossible pour le club et qu'il s'agit d'enfants. Le mercredi semble plus adapté, mais l'association refuse. »*
Nathalie Spooner, présidente du club depuis un an, confirme : *« Je veux bien accueillir ces enfants et j'ai des créneaux disponibles le mercredi. Il y a de la place pour tout le monde, mais il faut respecter les règles. »* Elle précise : *« Ils ont des enfants sans licence, donc sans assurance. Un entraîneur diplômé peut perdre son diplôme s'il y a un souci. Les enfants sont aussi trop nombreux : jusqu'à quinze petits de 5 à 10 ans sur un court, c'est dangereux, normalement c'est cinq ou six. »*
Des enfants trop nombreux, mal assurés et mal encadrés ? Jean Monteiro dément à son tour. *« Il y a treize enfants, que j'assure avec l'ACRAP. »* Bref le dialogue est désormais rompu, et la justice alertée.

GUILLAUME LÉVY

LES COUTURIÈRES DE L'ACRAP NE VEULENT PAS DÉMÉNAGER

« On veut rester ici. » « Ils nous enquiquinent ! » « S'ils nous envoient à perpet', on n'ira pas ! » Pour Bernadette et ses amies, qui suivent l'activité couture de l'ACRAP depuis des années, pas question de perdre leur deuxième maison. Le bâtiment de l'ACRAP a été construit par la Ville en 1993. Aujourd'hui, la collectivité veut le démolir, dans le cadre de la rénovation urbaine. En vue : *« un programme immobilier avec de l'activité économique et de la mixité sociale »*, selon la direction de la Politique de la ville. Incompréhensible pour les membres de l'association, où une pétition a recueilli 1500 signatures. Entre la Ville et l'ACRAP, c'est désormais l'impasse. La Ville dit avoir fait *« trois propositions »* de relogement, Jean Monteiro n'en compte qu'une. *« La mairie nous a présenté le Polydrome, mais ce sont des bureaux, ce n'est pas du tout adapté à nos activités. »*

« L'ambiance est familiale à l'ACRAP. On veut rester ici. » G.L

D'ERLON EN LARGE

Bienvenue dans la politique 2.0 ! Une nouvelle étape a été franchie lundi soir, avec la première retransmission d'un conseil municipal, en direct sur Facebook. Le maire l'a évoqué à la toute fin de la séance et a souligné le « succès » de ce live. Plus de cent personnes l'ont « liké », 32 l'ont partagé, et des dizaines de commentaires ont fleuri. Entre un appel à manifester le 17 novembre et un « Allez l'OM ! », la plupart étaient très positifs.

L'ACTUALITÉ EN FLASH

MARNE

Mobilisation du 17 novembre, l'État rappelle les règles

Suite à l'appel à mobilisation le 17 novembre, Denis Conus, préfet, que toute manifestation doit être déclarée en préfecture ou sous-préfecture au moins trois jours avant la date en précisant la localisation notamment. Les mesures mises en place pour assurer la sécurité des personnes participant à la manifestation doivent être mentionnées. Le préfet indique que mardi aucune déclaration de manifestation n'avait été reçue en préfecture ou sous-préfecture. Enfin, il précise que la liberté de circulation doit être respectée, en particulier pour les véhicules de sécurité, de secours et sanitaires.

REIMS

La CGT à l'initiative d'un rassemblement le 17 novembre

L'union locale CGT de Reims prend l'initiative d'un rassemblement le 17 novembre à 10 heures, à la maison des syndicats, jour de mobilisation des gilets jaunes. « La hausse des carburants provoque un vaste mouvement de protestation. Cette colère est tout à fait légitime. C'est pourquoi le monde du travail a toutes les raisons d'exprimer ses propres intérêts de classe, ceux de plus de 90 % de la population », justifie le syndicat. Par ailleurs, outre les opérations prévues au niveau des zones commerciales à Reims, un blocage est par ailleurs annoncé au niveau du rond-point du stade municipal de Fismes sur la RN 31.

MARNE

Préavis de grève dans les transports scolaires

La CGT Champagne Mobilités a déposé un préavis de grève allant du lundi 19 novembre au 31 décembre pour l'ensemble du personnel. Elle réclame la mise en place d'une prime de transport et la régularisation du taux horaire conventionnel. *« Des perturbations sur les transports scolaires des secteurs de Reims et d'Épernay peuvent avoir lieu »*, selon Frédéric Hornick, délégué syndical CGT.

CONTACTEZ-NOUS
LOCALE DE REIMS
Lieu : 14 rue Edouard-Mignot
Tél. 03 26 50 50 50
Secrétariat de rédaction
Tél. 03 26 50 50 33
redac-reims@lunion.fr
Service abonnements
03 66 89 04 04